

DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAINT SERVAIS
du 10 avril 2025

Délibération N° : 2025 - 0402 - 05

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 3 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 15 - votants : 15.

Membres exercice : 15	en	Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----	------------------	-----------------	--------------	------------	----------------

Présents : Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, David LE BORGNE, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC, Valérie PAUL, Jérôme BOITE et Virginie MASSEY.

Secrétaire de séance : Valérie PAUL

Secrétaire de séance adjoint : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de Mairie)

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - Commune.

Il est donné lecture, en y apportant les détails nécessaires, du projet du Budget Primitif 2025, article par article, répertoriés en chapitre de la section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 752 069 euros.

S'en suit à la section d'investissement présentée par opération et qui s'équilibre à la somme de 1 003 365 euros.

Après cette présentation faite, le projet du budget primitif est mis au vote du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- APPROUVE le Budget primitif à l'unanimité.

Le Secrétaire de Séance,
Valérie PAUL



Le Maire,
Bernard MICHEL

